Master Ressources humaines, communication et organisations

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale
Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

Domaine : Ressources humaines

Parcours : Formation en alternance

Durée de la formation
24 mois ou 12 mois (si entrée en 2e année de master)

Rythme de la formation
La 1re année comprend une période de cours au CELSA suivie d'un stage de 3 mois minimum en France ou à l'étranger, ou d'un séjour d'études à l'étranger type Erasmus. La 2e année se fait en alternance au CELSA et au sein d'une organisation.

Tarif
Master 1 : 250 € (frais de scolarité) + 103 € (CVEC) — sauf cas particuliers (statut de boursier, nationalité).
Master 2 en alternance : 103 € (CVEC). Les frais de formation (9 000 €) sont pris en charge par l'entreprise signataire du contrat.
Master 2 en formation continue : 8 600 € avec plusieurs financements possibles (plan de développement des compétences, CPF, Projet de transition professionnelle, financement personnel / co-financement...).

Responsable(s) de Formation



JULIEN TASSEL
Maître de conférences



SOPHIE CORBILLÉ
Professeure des universités



PHILIPPE ROBERT-TANGUY
Professeur associé CELSA

Coordination pédagogique



ANNE-LAURE GLÜCKLICH
Coordinatrice pédagogique

Information et contact
Orientation étudiante et concours
Catherine Jolis
catherine.jolis@sorbonne-universite.fr
Contrat d'apprentissage
Karine Chevalier
karine.chevalier@sorbonne-universite.fr
Orientation et accompagnement en formation continue
lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr
Financement et contrat formation continue
Carine Bansede
carine.bansede@sorbonne-universite.fr

PRÉSENTATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le programme du master Ressources humaines, communication et organisations est généraliste et concerne les aspects fondamentaux des métiers des ressources humaines (recrutement, formation, relations sociales, marketing RH et marque employeur, gestion prévisionnelles des emplois et des carrières, droit du travail, rémunération, talent management, etc.), articulés aux enjeux très contemporains du monde du travail et des organisations : responsabilité sociale des entreprises et transition environnementale, intelligence artificielle et transformations du travail, gestion de la diversité et de l'inclusion, etc.
Il est composé d'enseignements théoriques et professionnels, assurés par des chercheurs et des praticiens. Divers formats pédagogiques et d'apprentissage sont proposés : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, cas pratiques, audits, etc.
La formation est adossée à la recherche, avec la réalisation d'une enquête collective en 1re année de master et d'un mémoire individuel en 2e année. Elle se distingue par la place accordée aux sciences humaines et sociales et aux sciences de l'information et de la

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026

communication, dans le but d'analyser les enjeux et transformations du travail et des organisations.
Le master a pour objectif de former des professionnels des ressources humaines de haut niveau et de développer les compétences leur permettant, au-delà de la seule maîtrise des outils, d'accompagner les transformations des organisations par l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de ressources humaines. Dans cette perspective, le master met également l'accent sur la communication, pensée comme un levier d'accompagnement du changement (stratégie et plan de communication, communication interne, managériale, communication interculturelle, etc.)
Enfin, dans une période de profonde transformation du rapport au travail, la formation permet de développer les compétences de savoir-être et les capacités de réflexivité. Ces éléments, alliés au stage en 1re année et à l'alternance en 2e année, préparent les étudiantes et étudiants aux fonctions qu'ils occuperont dans des organisations complexes.

PUBLIC

Le master Ressources humaines, communication et organisations s'adresse :

- aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (180 ECTS ou équivalent) venant notamment des disciplines en sciences humaines et sociales (information-communication, histoire, sciences politiques, droit, sociologie, lettres, économie, histoire de l'art...) et âgés de moins de 29 ans
- aux étudiantes et étudiants ayant validé la 3e année de la licence Information et communication parcours Ressources humaines et conseil du CELSA
- en 2e année, aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac + 4 (240 ECTS), âgés de moins de 30 ans (condition obligatoire lors de la signature du contrat d'apprentissage)
- en 2e année, aux professionnels et professionnelles qui souhaitent s'engager dans une reprise d'études ou une transition professionnelle, titulaires d'un diplôme Bac + 4 ou équivalent (240 ECTS). Le rythme de la formation à temps partiel est compatible avec une activité professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

- Élargir les connaissances sur la communication par une approche théorique qui valorise l'esprit critique.
- Mobiliser les méthodes, concepts et approches en sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication, pour penser notamment le travail et les organisations.
- Comprendre et maîtriser le rôle, les évolutions et les transformations de la fonction RH au sein des organisations. Anticiper les transformations et innovations RH possibles, développer une approche prospective des métiers et du travail.
- Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des stratégies de ressources humaines en adéquation avec les évolutions stratégiques de l'organisation, dans les différents domaines de la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, etc.).
- Développer une marque employeur et des techniques de recrutement associées.
- Piloter ou co-piloter la mise en œuvre des politiques et pratiques de GRH dans les domaines du développement RH (compétences et des métiers), de l'évaluation et de la gestion des trajectoires professionnelles, de la diversité et inclusion, etc.
- Développer une culture managériale et organisationnelle. Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership. Accompagner les équipes managériales dans la conduite de projets ou de transformations. Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles.
- Mettre en perspective, analyser et déconstruire les problématiques de communication dans les organisations, l'espace public et le champ médiatique grâce aux théories des sciences de l'information et de la communication et des SHS.
- Concevoir des stratégies de communication dans différents domaines et structures et à différentes échelles et temporalités, grâce à une maîtrise des méthodes et des outils nécessaires à leur mise en place.
- Anticiper et accompagner les transformations d'une organisation dans un environnement complexe grâce au développement d'une vision stratégique de la communication et des ressources humaines.

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Les cours des 1er et 2e semestres (350h) sont mutualisés en partie avec ceux du master Conseil, management et organisations. Ils ont lieu trois jours par semaine sur le site du CELSA à Neuilly-sur-Seine.
Le 2e semestre comprend un stage en France ou à l'étranger de 3 mois minimum (à partir du mois de mars), ou un semestre d'études à l'ENSCI - Les Ateliers, ou un séjour d'études à l'étranger (pour les étudiantes et étudiants qui ont fait leur 3e année de licence au CELSA).
Les cours des 3e et 4e semestres (350h) se déroulent en alternance, à partir du début du mois de septembre. Les cours ont lieu une semaine par mois au CELSA. Quelques cours intensifs, regroupés sur des semaines complètes réparties pendant l'année universitaire, sont également obligatoires.
>> Télécharger le calendrier détaillé de la 2e année de formation
En option

- Intégrer le master 2 Communication en transformation pour s'orienter vers une formation à la recherche fondamentale ou appliquée en sciences de l'information et de la communication après la 1re année de master.
- Réaliser une année de césure entre le 2e et 3e semestre.
- Compléter sa formation à l'étranger en suivant le DU Enjeux internationaux de la communication et du journalisme à l'issue du master.

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Au terme de la formation, les diplômés exercent :

- au sein d'un service de ressources humaines d'une entreprise (grands groupes, *start-up*, TPE/PME) ou d'une association ;
- dans une agence ou un cabinet conseil.

Elles et ils occupent des postes de chargée ou chargé ou responsable des ressources humaines, de développement des ressources

humaines, du recrutement, de la marque employeur, de la diversité et de l'inclusion, des relations sociales, des relations écoles, des avantages sociaux et de la rémunération, de la communication interne/RH, de la RSE, etc.
Elles et ils sont aussi consultantes ou consultants en ressources humaines, en recrutement, en expérience collaborateur et engagement, etc.
Elles et ils ont vocation à occuper des postes à dimension stratégique (direction des ressources humaines) et/ou à réaliser des missions à forte valeur sociale ou économique.

EXEMPLES D'ORGANISATIONS OÙ SE SONT DÉROULÉES DES ALTERNANCES

Alan, BEL, Canal+, Chanel, Christian Dior Couture, Christie's, Crédit agricole, Dassault Systèmes, Danone, FDJ, France Télévisions, Geodis, Havas, Hermès, Keolis, L'Oréal, Louis Vuitton, Médiamétrie, Médecins sans frontières, Ministère des armées, Moët Hennessy, Nestlé, Pernod Ricard, Rakuten, RTE, Saint Gobain, SNCF, Transdev.
Exemples de missions en alternance

DIPLÔME

Cette formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.
Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

PROGRAMME

Le master est organisé en 4 semestres.

PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 1

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Approche socio-anthropologique du travail
- Représentations et médiatisations du travail
- Transition environnementale et communication

Enseignements de spécialité

- Introduction au droit du travail
- Stratégies d'entreprise et business models
- Politiques de GRH [1/4]

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – cours de méthodologie et atelier de suivi
- Maîtrise des outils informatiques au service des RH

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 2

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Introduction aux sciences de gestion
- Approche prospective du travail et des organisations

Enseignements de spécialité

- Politiques de GRH [2/4] (recrutement, attractivité-fidélisation, marque employeur)
- Gestion financière de l'entreprise
- Enjeux et acteurs économiques

Enseignements méthodologiques

- Rapport de stage
- Stratégies de communication
- Gestion de projet

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication graphique

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026

- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 3

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Droit du travail
- Diagnostic sociologique des organisations
- Approches communicationnelles des organisations

Enseignements de spécialité

- Stratégie RH
- Politiques de GRH [3/4]

Enseignements complémentaires

- RSE : organisations et communication responsables
- Communication de crise
- RH « hors les murs »

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Veille professionnelle
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 4

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Fondamentaux du management et du leadership
- Sémiologie et analyse de discours
- Genre, diversité, inclusion, non-discrimination

Enseignements de spécialité

- Politiques de GRH [4/4]
- Groupe d'analyse des pratiques professionnelles
- Accompagnement du changement
- Digital, data et IA
- Grand cas RH / Prix du livre RH

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Atelier de suivi

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Media training et prise de parole en public
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

Activités pédagogiques complémentaires (S1 à S4)

- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Formation à la recherche documentaire
- Conférences du Magistère

ADMISSION

L'accès au master est sélectif. Il faut être titulaire d'un diplôme de premier cycle et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA. Les conditions d'accès sont détaillées ici, selon le niveau d'entrée (1re ou 2e année), la voie d'accès et le type de formation (formation initiale ou continue). Des conseils pour préparer le concours sont donnés sur la page « Rejoindre nos formations ».

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026

ENTRÉE EN 1RE ANNÉE DE MASTER (FORMATION INITIALE AVEC STAGE)

Pour accéder à la 1re année de master en formation initiale (avec stage), il faut avoir validé avec succès une formation de 180 ECTS, ou équivalent, et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA. Trois voies d'accès au concours sont possibles :

- la plateforme MonMaster
- la Banque d'épreuves littéraires (pour les étudiantes et étudiants de classes préparatoires ayant sélectionné le CELSA)
- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

Déroulé du concours
Le concours du CELSA a lieu au printemps de chaque année et est structuré en deux phases.

- La première, dite d'admissibilité, repose sur l'étude du dossier de candidature, évalué selon le niveau académique, la nature des projets personnels, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, le statut éventuel d'étudiante ou étudiant à Sorbonne Université, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.

NB : Seules les personnes déclarées admissibles par le jury sont convoquées à des oraux d'admission courant mai.

- La seconde, dite d'admission, repose sur un entretien au cours duquel les candidates et candidats répondent devant jury à une question théorique choisie au hasard (20 minutes de préparation) et exposent leur projet d'insertion dans l'école ; le jury évalue alors la capacité d'analyse et de structuration de la pensée, la qualité rhétorique, l'originalité et la pertinence des idées, les exemples et références mobilisées, la motivation et la connaissance de l'École, ainsi que le projet professionnel.

À l'issue du concours, les candidates et candidats admis se voient proposer une place dans le master, qu'elles et ils doivent accepter explicitement, faute de quoi leur place est remise en jeu.
Préparer le concours : bibliographie et conseils

Calendrier du concours et pièces administratives
Les dates d'ouverture, de fermeture et de proclamation des résultats sont données par chacune des plateformes, MonMaster, Banque d'épreuves littéraires et Campus France. La liste des pièces administratives y est également indiquée.
Un calendrier prévisionnel des dates de concours est disponible ici.

ENTRÉE EN 2E ANNÉE DE MASTER (FORMATION EN ALTERNANCE)

Pour accéder à la 2e année de master en alternance, il faut avoir validé avec succès une formation de 240 ECTS, ou équivalent, être âgée ou âgé de moins de 30 ans, et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA, accessible par :

- la plateforme de concours du CELSA (des frais de dossier s'appliquent)
- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

Déroulé du concours
Le concours du CELSA a lieu au printemps de chaque année et est structuré en deux phases.

- La première, dite d'admissibilité, repose sur l'étude du dossier de candidature, évalué selon le niveau académique, la nature des projets personnels, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.
- La seconde, dite d'admission, repose sur un entretien au cours duquel les candidates et candidats s'entretiennent avec les membres du jury, qui les évaluent en fonction de leurs qualités de réflexion, de leur culture générale, de leurs connaissances dans la spécialité, de leurs motivations pour l'orientation choisie, ainsi que de leur personnalité. À l'issue du concours, les candidates et candidats admis se voient proposer une place dans le master, qu'elles et ils doivent accepter explicitement, faute de quoi la place est remise en jeu.

Préparer le concours : bibliographie et conseils

Calendrier du concours et pièces administratives
Les dates d'ouverture, de fermeture et de proclamation des résultats sont données par chacune des plateformes, celle du CELSA et celle de Campus France. La liste des pièces administratives y est également indiquée.
Un calendrier prévisionnel des dates de concours est disponible ici.

ENTRÉE EN 2E ANNÉE DE MASTER (FORMATION CONTINUE)

La 2e année du master est ouverte aux personnes en activité, en reprise d'études ou en transition professionnelle. Pour intégrer la formation, il faut avoir 26 ans ou plus, pouvoir justifier de 3 années d'expérience professionnelle minimum, être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 4 (240 ECTS au moins, ou équivalent), candidater et être sélectionné.

Conditions particulières à la Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)
Les candidates et candidats qui ne justifient pas du diplôme demandé (bac + 4) doivent joindre à leur dossier de candidature une

demande écrite de VAPP adressée à la direction de l'École (*via* la plateforme concours). Ils et elles doivent toutefois impérativement être titulaires d'un diplôme bac + 2 minimum (120 ECTS) et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.
En savoir plus.

Comment candidater
Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue sur la plateforme dédiée : https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/*.
La liste des pièces administratives et de celles donnant lieu à évaluation y est indiquée.
** des frais de dossier s'appliquent.*

Calendrier et étapes de la candidature
Découvrir le calendrier prévisionnel des dates de concours ici.

Admissibilité
La commission pédagogique procède à une évaluation sur la base des pièces du dossier de candidature.

Admission
Les candidates et candidats admissibles sont invités à un entretien oral à distance devant un jury composé d'universitaires et de spécialistes issus du monde professionnel. Cet entretien d'une durée de 20 minutes a pour objectif d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.
Préparer l'admission : bibliographie et conseils

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026